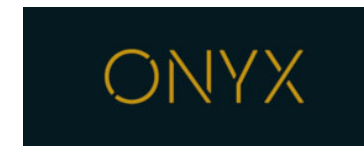


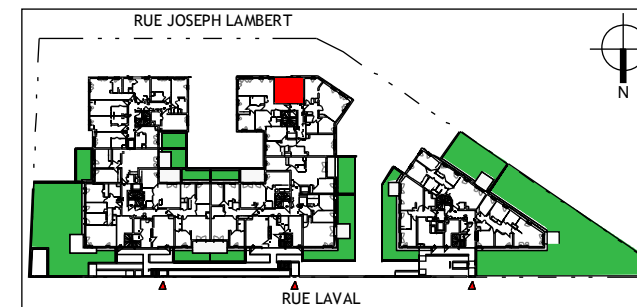
D-102



Construire l'avenir ensemble®



19-21, rue Laval 92210 SAINT-CLOUD



D102

## Appartement Studio - R+1

ENTREE-SEJOUR-CUISINE	24.91 m <sup>2</sup>
SDB	5.37 m <sup>2</sup>

**TOTAL SURFACE HABITABLE 30.28 m<sup>2</sup>**

LEGENDE:	
	Interrupteur simple allumage / double allumage
	Interrupteur va & vient - allumage simple
	Interrupteur va & vient - va & vient double
	Bouton poussoir
	Interrupteur simple allumage à voyant
	Commande vocale télécommande
	Point d'éclairage avec double DCCL (plafonnier)
	Point d'éclairage avec double DCCL (applique)
	Alimentation volet roulant
	Gaie Technique Logement
	Microphone
	Détecteur autonome à verrouillage de fumée
	Commande centralisée éclairages et volets roulants électriques
	Prise de courant 2P 10/16A+T
	Prise de courant 2P 10/16A+T (commandable)
	Prise de courant 2P 10/16A+T (Accessible Personnes Handicapées) entre 0.50m et 1.30m du sol
	Prise de courant 2P 10/16A+T "haute" à 1.10 m du sol
	2 Prises de courant 2P 10/16A+T "haute" à 1.10 m du sol
	Prise de courant 2P 10/16A+T "haute" à 1.80 m du sol dédiée hôte
	Prise de courant 2P 10/16A+T blanche
	Prise de courant 2P 220V+T dédiée plaque de cuisson
	Prise de courant triphasée (ligne directe: L-V-L-L, FOUR)
	Prise de communication RJ45
	Sèche serviettes
	Radiateur
	Robinet de passage

### ELEMENTS DE CUISINE:

LL: lave linge	C: bloc cuisson
LV: lave vaisselle	F: réfrigérateur
PF: porte-fenêtre	GTL: tableau électrique
F: fenêtre	GC: garde-corps
VR: volet roulant	PL: placard
	: faux-plafond/soffite h:2m25

### NOTA:

Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2,50m  
La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

DATE: JUIN 2020

INDICE: B



NOTA:  
-Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
-Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
-Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantation électriques, ainsi que la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
-La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
-Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.